

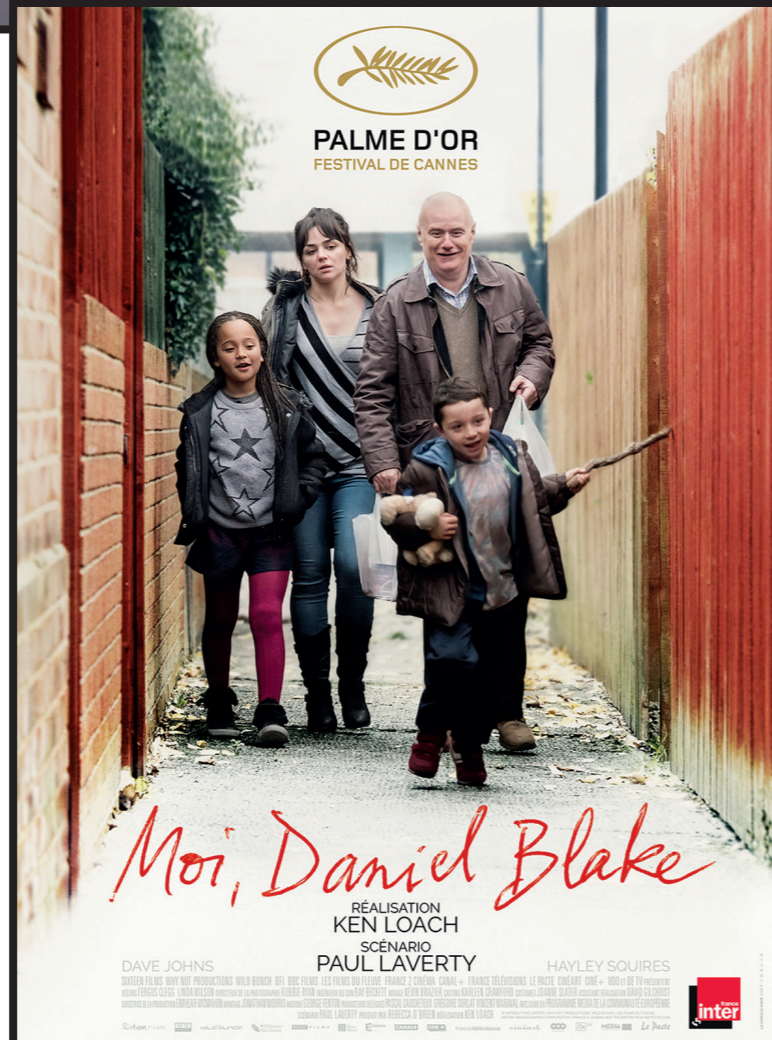


Dans la perspective de cette journée, nous vous recommandons d'aller voir au cinéma ou en DVD

## MOI, DANIEL BLAKE

(I, Daniel Blake), film réalisé par **Ken Loach**.  
Palme d'or au Festival de Cannes 2016, César du meilleur film étranger.

Dans le Royaume-Uni des années 2010, Daniel Blake, un homme de 59 ans souffrant de graves problèmes cardiaques, et Katie Morgan, une mère célibataire de deux enfants, sont malmenés par les services sociaux. Il y est question de l'obligation faite aux personnes pauvres d'effectuer des démarches en ligne.



**VOTRE SYNDICAT SUD/CD93**  
**VOUS INVITE À LA JOURNÉE D'ÉTUDE**  
**CONSTRUIRE LA RIPOSTE**  
**AU TOUT NUMÉRIQUE**  
**LE MARDI 3 OCTOBRE 2017 DE 8H30 À 17H30**  
**À LA BOURSE DU TRAVAIL DE BOBIGNY**



L'utilisation effrénée de l'informatique et d'internet freine l'accès aux droits, aux soins pour refouler les habitant-e-s hors des administrations. Derrière leurs écrans et loin de la réalité du terrain, les managers, dictent et surveillent le travail par des procédures souvent informatisées et toujours imposées.  
**Le tout informatique n'accompagne-t-il pas la destruction des services publics et des emplois ?**

Qu'elles se nomment service social, préfecture, pôle emploi, école... ces institutions se sont converties plus ou moins rapidement au numérique. Pour exemple, à l'école, il est vendu comme porteur de nombreuses promesses : enrichir les travaux en classe par la multiplicité de ressources mobilisables, permettre une pédagogie différenciée, favoriser le contact entre les familles et l'école ou encore apporter une réponse au « décrochage scolaire »...Il n'est nul besoin du numérique pour tenir ces promesses.

Nous subissons tou-te-s les conséquences directes de cette évolution qui est une forme supplémentaire d'aliénation et de dépossession de la part du système capitaliste.

Mais nous pouvons porter un regard critique sur ce mode d'organisation et réfléchir ensemble, habitant-e-s et professionnel-le-s de Seine Saint Denis et d'ailleurs, à d'autres modes. Certain-e-s personnes sont déjà entrées en résistance et nous incitent à penser qu'**il est possible de refuser ce monde « big Brother »**.

Pour alimenter notre réflexion, nous débattons à partir de témoignages et d'études des impacts du numérique sur les enfants, sur l'environnement, sur la vie sociale. Le programme cheminera à travers la transformation des relations au sein de la famille, entre les gens en passant par la métamorphose des relations sur le lieu de travail.

« **Dématérialisation, fracture numérique, big data, intelligence artificielle, traçabilité, ...** » ces mots assénés à longueur de journée méritent de s'y arrêter pour comprendre la place qu'ils occupent dans nos vies et dans nos métiers.

Le département de la Seine Saint Denis a confié à la mission d'animation territoriale et professionnelle (MATPPS) du pôle Solidarité, la tâche, entre autres, d'organiser deux journées d'étude en mars 2016 et en avril 2017 : Le numérique pour tous ? À quelles conditions ? et Être parent à l'heure d'Internet.

**L'insistance à nous convaincre de la nécessité du tout informatique, comme s'il s'agissait d'un phénomène positif par essence et inéluctable, nous questionne sur la volonté des institutions de mettre à mal les métiers du médico-social pour lesquels l'ordinateur n'est pas indispensable.**



# PROGRAMME

## 8H30 PETIT- DÉJEUNER D'ACCUEIL

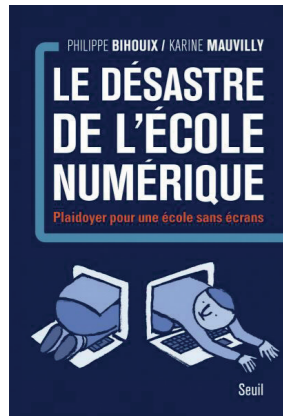
## 8H45 INTRODUCTION

## 9H ÊTRE ENFANT À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

L'impact chez l'enfant de la multiplicité des écrans dans le quotidien des familles : trouble du développement, difficulté attentionnelle ou comportementale.

Éclairage d'Anne Lefebvre, Psychologue, Présidente d'Alerte écrans

## 9H40 LE DÉSASTRE DE L'ÉCOLE NUMÉRIQUE ÉD. DU SEUIL



« S'il fallait au contraire faire de l'école une zone refuge, sans connexions ni écrans... »

Présentation par Karine Mauvilly, journaliste et enseignante, co-auteure du livre écrit avec Philippe Bihouix

## 10H25 DÉBAT AVEC LA SALLE

## 10H45 PAUSE

## 11H00 RÉSISTANCE D'ENSEIGNANT-E-S CONTRE L'ÉCOLE NUMÉRIQUE

et le livret scolaire unique numérique (LSUN) « Ce que nous voulons également, c'est enseigner et non exécuter des procédures. L'enseignement numérique n'est pas une révolution pédagogique... »

Témoignages de membres du collectif d'enseignants l'Appel de Beauchastel qui ont lancé en décembre 2015 cet appel à résistance.

## 11H45 DÉBAT

**12H45 DÉJEUNER** sur place préparé par une association (6€ avec le petit déjeuner)

**14H TÉMOIGNAGES** d'habitant-e-s de la Seine Saint Denis sur les prises de rendez-vous auprès de la Préfecture, et les comptes personnels tous azimuts chez Pôle emploi, la CAF...

## 14H40 L'IMPACT DU DPI

(dossier patient informatisé) en psychiatrie  
Une psychologue en pédopsychiatrie témoignera des changements que l'informatisation du DPI a entraîné dans sa pratique et dans la relation avec les patient-e-s et les collègues.

## 15H00 INFORMATISATION ET TRAVAIL SOCIAL

Présentation de leur mobilisation et de Poudex par des Assistantes sociales de Paris

## 15H20 PAUSE

## 15H30 ARAF

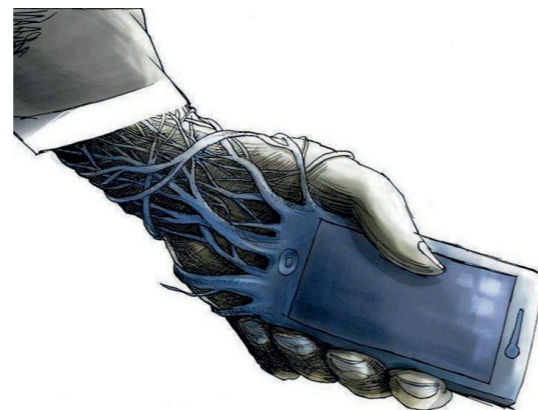
Association pour le rayonnement des assistantes familiales de Seine Saint Denis  
Regards d'assistantes familiales sur l'influence des nouvelles technologies auprès des enfant

## 15H50 PÔLE EMPLOI ;

l'avant-garde de l'éloignement des demandeurs d'emploi  
Par des syndicalistes de Pôle emploi

## 16H10 - 17H10 DÉBAT / CONSTRUCTION COLLECTIVE DE LA RIPOSTE

## CONCLUSION DE LA JOURNÉE



# INSCRIPTION

## POUR Y PARTICIPER, MERCI DE VOUS INSCRIRE AUPRÈS DE SUD CD 93

Hôtel du département – BP 193 – 93006 BOBIGNY cedex  
(Immeuble Erik Satie, 6<sup>ème</sup> étage, bureaux 603 et 604)  
Tél. : 01.43.93.91.28 - Fax. : 01.43.93.91.26 - sud@cg93.fr

Si vous êtes salarié-e de la fonction publique, vous devez également faire une demande de congé pour formation syndicale auprès de votre employeur, **au moins un mois avant la date de formation**. Tout salarié-e (même non-syndiqué-e) y a droit dans la limite de 12 jours par an, sous réserve des nécessités de service.

Cette demande doit être adressée à votre employeur selon le modèle ci-dessous, à adapter à votre situation :

## OBJET : DEMANDE DE CONGÉS FORMATION SYNDICALE

Je soussigné(e)

Nom .....

Prénom .....

Service .....

Collectivité .....

sollicite un congé de formation syndicale le (les) ..... **2017**

afin de participer à la session de formation habilité par le CEFI Solidaires

Centre d'études et de formation interprofessionnel solidaires,

144, boulevard de la Villette, 75019 Paris

n° SIRET : 504 307 588 00021

agréé par arrêté ministériel du 17 juillet 2012 modifiant l'arrêté du 9 février 1998.

Cette session de formation aura lieu à .....

Cette demande s'inscrit dans le cadre des textes suivants :

- **Loi du 26 janvier 1984, article 57 - 7ème alinéa**, de la Fonction Publique Territoriale

- **Décret n° 85-552 du 22 mai 1985 modifié**, relatif à l'attribution aux agents de la fonction publique territoriale du congé pour formation syndicale

- **Loi du 9 janvier 1986, article 47**, de la Fonction Publique Hospitalière

- **Décret n° 86-676 du 6 mai 1988**, relatif à l'attribution aux agents de la fonction publique hospitalière du congé pour formation syndicale

Fait à .....

le .....

Signature